

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 MARS 2018 A 20h30

Présents : M. DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. NORMAND Anthony, Mme STEIN Rachel, Mme BOULANGER Jeanne, M. PICOU Jean-François, Mme BOUSSET Véronique, M. MONTEUX Stéphane.

Mme LOCRE Véronique, secrétaire de mairie.

Absents excusés : M. BOUCON Denis qui donne pouvoir à M. Jean-François PICOU, M. BORIE Stéphane, Mme TESSIER Magali.

Secrétaire de séance : Mme GON Sylvie

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS

- Subventions (DETR et Conseil Départemental)
- Commission électorale : désignation du délégué du Président du TGI
- Facture investissement
- SMACL : indemnisation sinistre
- DGFIP : liste de proposition en non-valeur
- Révision du classement sonore du réseau ferré de l'Oise
- Demande d'installation d'un camion à pizza

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

COMMUNICATIONS DIVERSES

Signature du dernier compte-rendu par les membres du conseil présents ce jour-là.

DELIBERATIONS

- Subventions (DETR et Conseil Départemental)

Le maire propose aux conseillers de revoir cela lors de la préparation du budget 2018.

- Commission électorale : désignation du délégué du Président du TGI

Monsieur HAMEON, délégué du Président du Tribunal de Grande Instance ayant déménagé, le Président du TGI nous demande de lui proposer un candidat qu'il désignera ensuite officiellement. Monsieur le Maire interroge les membres du conseil qui n'ont pas de noms à proposer. Monsieur le Maire indique qu'il a contacté Monsieur Alain BOULANGER qui semble intéressé pour reprendre cette fonction. Accord à l'unanimité. Monsieur le Maire reprendra contact avec Monsieur BOULANGER afin d'entériner ce choix.

- Facture investissement

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'une délibération doit être prise pour payer les factures d'investissement, le budget 2018 n'ayant pas encore été voté. Accord à l'unanimité pour payer la facture d'achat d'extincteurs d'un montant de 288.00€ ainsi que les factures d'investissement se présentant avant le vote du budget 2018.

Pour la délibération suivante ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- SE60

- En attente du devis pour réparer le candélabre embouti rue Porte de Baron (sinistre du 20 janvier 2017)
- Proposition d'installation de 2 variateurs de tensions permettant de régler l'intensité de l'éclairage public. En attente d'une proposition chiffrée. L'amortissement sera rentabilisé en 3 ans avec les économies réalisées.

- SMACL :

Indemnisation sinistre

- Sinistre église du 23 juin 2017 : bris d'un vitrail. La SMACL propose un 1^{er} paiement de 3296.56€ puis de 998.64€ après travaux. Montant total de l'indemnisation : 4295.20€. Accord à l'unanimité pour accepter ce paiement.
- Avenant contrat « assurance des véhicules à moteur » : jusqu'à présent, la mairie bénéficiait de la garantie obligatoire de « Responsabilité Civile » d'un montant de garantie illimité. La SMACL nous indique qu'elle doit désormais prévoir un montant de garantie pour les dommages matériels et immatériels causés au tiers (les dommages corporels restant garantis sans limitation de somme). La SMACL propose de fixer ce montant à 100 000 000 d'euros non indexés par sinistre. Accord à l'unanimité.
- Sinistre février 2018 : une conductrice, habitante de Silly Le Long, a cassé une jante et abimé une roue de son véhicule en roulant sur un nid de poule route de Silly qui s'était formé suite aux épisodes de neige et qui n'avait pas été encore rebouché. Dans un premier temps, les réparations avaient été estimées à 84.20€ (remplacement des 2 pneus) augmentées de 288.02€ (remplacement d'une jante) dans un deuxième temps. Une déclaration a été faite à notre assurance qui nous a adressés un questionnaire à compléter.

Après discussion, le conseil décide d'acheter des panneaux de signalisation « trous en formation » qui seront posés Routes de Silly et de Versigny.

- **DGFIP : liste de proposition en non-valeur**

La SARL Poonz, pour laquelle un montant de 119.60€ avait été mandaté en 2013 en paiement d'un abonnement au magazine pour enfants « les petits papiers », avait été mise en liquidation judiciaire cette même année. Suite à cela, un titre avait été émis pour obtenir le remboursement de ce montant. Ce remboursement n'ayant pas pu être honoré, la commune doit réémettre un mandat du même montant. Accord à l'unanimité.

- **Révision du classement sonore du réseau ferré de l'Oise**

Afin d'établir une équivalence avec la gêne sonore due au trafic routier, la DDTO soumet aux communes concernées un projet de révision du classement sonore des lignes ferroviaires. Avis défavorable

- **Demande d'installation d'un camion à pizza**

Monsieur GAILLARDOT a adressé un courrier sollicitant notre autorisation pour installer son camion pizza sur la commune le jeudi soir de 17h30 à 21h. Accord à l'unanimité

Pour la délibération suivante ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- **SIVOS**

Le Préfet est prêt à dissoudre le RPI. Il demande aux maires soit de s'entendre soit de sortir du SIVOS et du RPI. Le conseil municipal, à l'unanimité, réitère sa décision de ne pas sortir du SIVOS et du RPI.

Le 22 février 2018, l'Inspectrice d'académie a annoncé la fermeture d'une classe maternelle à Ermenonville lors du conseil d'école en présence des maires d'Ermenonville et de Montagny-Ste-Félicité.

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Personnel :

- Monsieur LEGRAND, en mi-temps thérapeutique depuis le 2 janvier 2018, est en arrêt maladie jusqu'au 31 mars 2018.
- Monsieur MORICONI, en contrat Emploi Avenir, nous a annoncé son départ en juin prochain.
- Monsieur KRICH en contrat d'accompagnement dans l'emploi jusqu'au 20 février 2018 a pu bénéficier d'un renouvellement en contrat Parcours Emploi Compétences pour une période de 12 mois. La prise en charge de l'état est passée de 70% à 50% pour 20 heures hebdomadaires.

- Les portes des vestiaires ont été renforcées.

- L'isolation du logement situé 5, rue Moitié a débuté.

- Un ordinateur a été installé à la mairie pour permettre le service d'aide en ligne à la constitution des dossiers de Cartes Nationales d'Identité, de passeports et de cartes grises.

- Ecole : problèmes au niveau de la centrale de traitement d'air (CTA). La société EMP a été contactée. Une expertise est en cours.

- Opération « fleurir nos villages » :

- Plusieurs devis nous ont été adressés et vont être étudiés afin de faire un choix.
- Le 6 mars 2018 à 10h00, Monsieur HERCENT, chargé de mission patrimoine naturel, s'est rendu Place du Fort pour observer l'état des tilleuls et estimer le risque d'une présence de chauves-souris. Ce n'est pas le cas. Ces tilleuls vont être coupés au ras du sol pour permettre la pousse de rejets (recépage).

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Propriété située au 39, rue Porte de Baron : nous avons reçu un courrier de Maître CARLIER, notaire à Senlis, nous informant qu'il y a des propriétaires connus et que les impôts fonciers ont été payés jusqu'en 2015. Nous attendons des informations de la perception.

- Propriété située 16, rue Moitié : les diagnostics ont été envoyés à M. SESTRE afin qu'il nous fasse des propositions d'aménagement.

- Propriété BEHAR : la mairie a émis un avis favorable à une demande de certificat d'urbanisme pour cette propriété.

- TERRALYS : un permis de construire demandant l'autorisation de faire des travaux pour recouvrir l'exploitation a été déposé le 2 février 2018 à la mairie d'Ermenonville.

- Ordures ménagères : mise à disposition des nouveaux bacs pour la collecte mécanisée. La mairie a été prévenue trop tard pour pouvoir informer les habitants de la distribution des bacs qui a été chaotique. Le maire a fait part avec d'autres maires de son mécontentement sur le déroulement de cette opération.

- Contes d'automne : 3 dates ont été retenues : les 10 novembre, 24 novembre, 1^{er} décembre 2018. La date définitive sera communiquée après accord des conteurs.

- Rapports et dossiers mis à disposition :

- SAGE de la Nonette : rapport d'activité animation et du contrat global 2017
- SE60 : rapport de contrôle 2016, compte-rendu d'activité 2016
- AMF : rapport annuel 2016-2017
- EPFLO : recueil des actes administratifs
- Conseil Départemental de l'Oise : la culture en milieu rural

- Prochaine réunion commission finances : samedi 17 mars à 10h00

La séance est levée à 23h35